



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

***Formulaire d'attestation du respect de la  
réglementation thermique au dépôt de la demande de  
permis de construire  
(uniquement dans le cas d'une opération dont  
la date de dépôt de PC est supérieure ou égale au 1/1/2015)***

Formulaire d'attestation du respect de la réglementation thermique au dépôt de la demande de permis de construire

Je soussigné : EGIS Bâtiments Centre-Ouest

représentant de la société SAS HOLDISPORT

situé à :

Adresse			
Code postal		Localité	

Agissant en qualité de maître d'ouvrage ou de maître d'œuvre(\*), si le maître d'ouvrage lui a confié une mission de conception de l'opération de construction suivante :

Construction Stade de Brest

Située à :

Adresse			
Code postal	29200	Localité	BREST

Référence(s) cadastrale(s) : .

Coordonnées du maître d'œuvre (optionnel) :-

Adresse	-		
Code postal	-	Localité	-

**Atteste que :**

Selon les prescriptions de l'article L. 111-9 du code de la construction et de l'habitation, au moment du dépôt de permis de construire :

- Disposition 2 : L'opération de construction suscitée respecte la réglementation thermique.

Les éléments ci-après apportent les précisions nécessaires à la justification de la disposition 2.

(\*) Au sens du présent document, par maître d'œuvre, on entend : architecte, bureau d'études thermiques, promoteur ou constructeur.

**Stade**

**DISPOSITION 2 : REGLEMENTATION THERMIQUE**

**Chapitre 1 : Données administratives**

*Surface du bâtiment*

Valeur de la surface thermique au sens de la RT ( $S_{RT}$ ) en m <sup>2</sup>	4568.00
Valeur de la surface habitable (SHAB) en m <sup>2</sup> ( <i>maison individuelle ou accolée et bâtiment collectif d'habitation</i> )	0.00
Valeur de la $S_{RT}$ en m <sup>2</sup> du bâtiment existant ( <i>dans le cas des extensions ou surélévation</i> )	-

**Chapitre 2 : Exigences de résultat**

*Besoin bioclimatique conventionnel*

Bbio :	78.70	Bbio <sub>max</sub> :	98.30
Bbio ≤ Bbio <sub>max</sub> :			OUI

**Chapitre 4 : Energie renouvelable envisagée**

Capteurs solaires thermiques	OUI
Bois énergie	NON
Panneaux solaires photovoltaïques	NON
Raccordement à un réseau de chaleur alimenté à plus de 50% par une énergie renouvelable ou de récupération	NON
Autres ( <i>préciser</i> ) Chauffage/ECS Thermodynamique	OUI

La personne ayant réalisé l'attestation :

Le : 14/01/2025

Signature :



*Formulaire d'attestation de la prise en compte de la réglementation thermique*

**Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires**

Grande Arche de La Défense - paroi sud / Tour Sequoia 92055 La Défense

Tél. : 01 40 81 21 22

[www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)

[www.cohesion-territoires.gouv.fr](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr)